

# Sciences humaines et sociales, mention Sciences appliquées à la montagne, spécialité Transports, intermodalité, territoires (à finalité professionnelle)

RNCP21598 · RNCP · Publiée

## L'essentiel

|                         |                                   |
|-------------------------|-----------------------------------|
| Niveau de qualification | Niveau 7                          |
| Sigle                   | MASTER — Master                   |
| Code(s) NSF             | 341                               |
| Code(s) ROME            | K1401, K1404, G1102, K1802, M1403 |
| Type d'enregistrement   | Enregistrement de droit           |
| Date d'échéance         | 31/10/2019                        |

## Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université Savoie Mont Blanc - Chambéry

<http://www.univ-savoie.fr>

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

### ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de ce diplôme peut exercer les activités (ou fonctions) suivantes :

Ce professionnel est un cadre de l'aménagement des réseaux de transport, des territoires, assistants de maîtres d'ouvrage, susceptibles d'apporter des solutions innovantes au regard des besoins de mobilité, tout en prenant en compte les contraintes du développement durable. Il est apte, à toutes les échelles territoriales et dans une approche de planification intégrée et différenciée selon la nature des territoires (montagne, ville, région), à concevoir globalement, à définir les principes d'aménagement, à élaborer et à réaliser des projets d'aménagement qui prennent en compte tout à la fois les déplacements de personnes, leur durabilité, l'environnement, les dynamiques des réseaux et des territoires, et l'intermodalité.

### COMPÉTENCES ATTESTÉES

Principales compétences acquises :

Définir un processus méthodologique d'étude et de planification

Préciser l'équipe pluridisciplinaire d'intervention

Elaborer des scénarii contrastés

Décliner les grands principes d'aménagement et d'exploitation

Apprendre à évaluer les performances d'un système de transports

Organiser une chaîne de transport de personnes performante et multiscalaire

## Secteur d'activité et type d'emploi

### SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteurs d'activités :

J – Transport, logistique, tourisme  
Z4 – Environnement et développement durable

#### TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Types d'emplois accessibles :

Chargés d'études, conseiller en développement local, ingénieur d'études, attaché territorial, chefs de projet et/ou cadres de direction dans les types d'organismes et d'entreprises suivants :

Administrations centrales (Ministères de l'équipement, de l'aménagement du territoire..., DIACT)

Autorités Organisatrices de Transports (régions, départements, structures intercommunales, communes et agglomérations...), françaises ou étrangères, Organisations internationales

Agences d'urbanisme, agences de développement, Organismes consulaires

Bureaux d'ingénierie, bureaux d'études, cabinets de conseils

Opérateurs de réseaux de transport

#### RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

## Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

|                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|--------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Tension de recrutement (DARES 2024)</b> | Modérée (3/5)<br>Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 4 sur 5.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>Facteurs principaux</b>                 | Manque de main-d'œuvre disponible                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| <b>Salaire médian (mensuel)</b>            | 2 528 €                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | J4X63 — Employés du tourisme et agent de billetterie des transports · tension 2/5 (Faible)<br>J5X81 — Techniciens et agents de maîtrise du tourisme · tension 2/5 (Faible)<br>J6X90 — Cadres des transports et du tourisme · tension 3/5 (Modérée)<br>L4X82 — Techniciens et agents de maîtrise chargés d'études socio-économiques · tension 4/5 (Élevée)<br>L5X93 — Chargés d'études socio-économiques · tension 3/5 (Modérée) |
| <b>Projets de recrutement (BMO 2026)</b>   | 8 496                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <b>Jugés difficiles à recruter</b>         | 32 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <b>Emplois saisonniers</b>                 | 49 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | J4X63 — Employés du tourisme et agent de billetterie des transports<br>J5X81 — Techniciens et agents de maîtrise du tourisme<br>J6X90 — Cadres des transports et du tourisme<br>L4X82 — Techniciens et agents de maîtrise chargés d'études socio-économiques<br>L5X93 — Chargés d'études socio-économiques                                                                                                                      |

## Voies d'accès

#### MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

#### PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

#### COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Enseignants et professionnels

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

#### COMPOSITION DU JURY — VAE

Deux jurys VAE sont organisés chaque année pour les candidats (décembre et juin).

Enseignants chercheurs et professionnels.

Le candidat rédige un dossier de professionnalisation qu'il présente à un jury. Celui-ci détermine l'étendue de la validation.

## Base légale

|                                     |            |
|-------------------------------------|------------|
| Date d'échéance de l'enregistrement | 31/10/2019 |
|-------------------------------------|------------|

---

## Pour plus d'informations

#### LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.cism.univ-savoie.fr>

<http://www.univ-savoie.fr>

#### Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/21598/>